

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 125 (1980)
Heft: 3

Artikel: Aux jeunes officiers
Autor: Huber, Hans Jörg
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344277>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aux jeunes officiers

**par Monsieur Hans Jörg Huber, conseiller d'Etat
Directeur des affaires militaires du canton d'Argovie**

Lors de la cérémonie de promotion des aspirants de l'école d'officiers d'infanterie 5, le 1^{er} février dernier à Berne, le conseiller d'Etat Huber (qui est en même temps chef du Département de la santé publique du canton d'Argovie) a été chargé d'apporter le message des autorités civiles aux nouveaux officiers. Ce texte, qui va à l'essentiel, nous a paru devoir être porté à la connaissance des officiers romands.

Nous tenons à remercier très chaleureusement l'orateur d'avoir accepté que la Revue militaire suisse traduise et publie son allocution. (Réd.)

Il est, à mon sens, deux raisons pour lesquelles, à cette heure et en ce lieu, on ne saurait dire que des choses simples et donc essentielles: la première, c'est que vous avez subi, durant votre école d'officiers, suffisamment de théories pour que les discours ne vous enchantent guère à l'instant. La seconde raison est plus profonde: le développement du monde et de notre société ne nous permet pas, actuellement, de faire semblant de prendre pour fondamentales des questions en fait accessoires. Il est vrai que nombre de nos contemporains se préoccupent gravement aujourd'hui du sort de «Radio 24» qui leur paraît plus important que celui de l'Afghanistan. Pourtant, il nous faut reconnaître que le choc créé par l'intervention soviétique est profond. D'un coup resurgit la vieille sagesse, qui nous apprend que quiconque se surarme doit, un jour ou l'autre, trouver l'emploi de son équipement. Prétendre que cet équipement est purement défensif serait trompeur et insensé. Il ne s'agit, en fait, que de camoufler l'échec d'une politique de détente à sens unique, et donc déshonnête.

Dans cette situation personnelle et politique, il s'agit donc pour moi de vous dire, à grands traits, ce qui, pour vous, est essentiel à cette heure. Le faisant à titre de représentant de l'Etat, j'en arrive à poser une double question:

- Qu'attendent de vous l'Etat et la société?
- Qu'ont-ils, pour leur part, à vous donner?

1. Qu'attendent de vous l'Etat et la société?

Poser cette question implique d'en avoir résolu une autre, préalable: l'Etat et la société ont-ils le droit d'attendre, d'exiger quelque chose de vous, jeunes officiers? J'en suis convaincu. Car ils sont appelés, à l'heure du danger, à vous remettre leurs concitoyens pour vous permettre de remplir votre mission. C'est de là qu'est issu leur droit de formuler, à votre égard, certaines exigences.

D'abord et avant tout, vous êtes à l'œuvre comme instructeurs militaires. Dans une armée de milice en particulier, qui n'a, par définition, jamais fini d'apprendre et pour laquelle tout est presque toujours nouveau, votre activité d'instructeur revêt une importance très particulière. Celui qui vous confie une mission est en droit d'exiger de vous que vous enseigniez l'important et le juste. A l'issue de votre école d'officiers, ce n'est évidemment pas un problème. Mais il n'en sera pas toujours ainsi: le développement se poursuit. De votre mission d'instruire vos subordonnés résulte pour toute votre carrière d'officiers le devoir de vous maintenir à jour en matière militaire. Et vous n'avez pas seulement à démontrer ce qui est juste et important, vous avez aussi à le faire d'une façon méthodique, particulièrement en cette époque où l'on aime tant à communiquer. Rien n'est plus triste que des officiers qui, avec les méthodes d'hier, enseignent les connaissances d'avant-hier. Votre mission d'instructeur implique que vous dominiez la matière, et que vous ne vous laissiez pas dominer par elle.

En ce jour, vous ne recevez pas seulement votre certificat d'instructeur, mais aussi celui de chef militaire. Vous savez — vous l'avez appris — quelles sont les activités principales du chef: il s'agit d'apprécier des situations, de prendre des décisions, de motiver ses semblables et d'avoir la force d'imposer dans les faits les décisions prises. Selon l'angle d'observation, le commandement militaire peut paraître, au gré des échelons considérés, très semblable ou très différent. Mais dans tous les cas, il est étroitement dépendant de la personnalité de celui qui l'exerce et qui, finalement, détermine l'application des décisions. Prenez au sérieux votre activité de chefs. On n'a pratiquement jamais connu d'époque où l'autorité soit aussi nécessaire que de nos jours. L'effroyable image d'une guerre moderne nous permet d'entrevoir le rôle toujours plus fondamental de la force morale des chefs.

Tous, nous savons que notre système militaire repose sur la milice. Nous sommes, en un, soldat et citoyen. Vous n'endossez pas aujourd'hui qu'une nouvelle responsabilité militaire, mais aussi une responsabilité politique. Vous ne pouvez pas être indifférents à la défense à laquelle vous participez. C'est pourquoi notre peuple, à bon droit, attend qu'en votre qualité d'officiers, vous vous préoccupiez des affaires publiques dans une proportion notable, que vous remplissiez de façon exemplaire vos devoirs de citoyens. L'expression «citoyen en uniforme» signifie aussi pour l'officier qu'aux deux endroits, il fournisse des prestations supérieures à la moyenne, sans pour autant s'attendre à être toujours payé en retour.

2. Que pouvez-vous attendre de l'Etat ?

Insensiblement, j'en arrive ainsi à la seconde question qui me paraît importante : que pouvez-vous, en votre qualité de chefs militaires, exiger de l'Etat ? Car je comprends bien qu'il doit y avoir échange ; ce n'est pas d'un seul côté que l'on peut avoir des exigences, mais bien des deux, dans un échange de prestations réciproques.

J'entends, tout d'abord, que l'Etat et la société doivent faire en sorte de mériter d'être défendus. Il serait vain de nier que notre Etat est, aujourd'hui, responsable de plusieurs lacunes. Mais il représente cependant un ordre fondamental permettant la vie en commun. Il nous garantit une liberté à laquelle des millions, des milliards d'êtres humains aspirent. Il nous demande en même temps qu'il nous offre des solidarités grâce auxquelles nous pouvons vivre ensemble. Il nous montre une voie entre l'égoïsme et le collectivisme qui peut et mérite d'être défendue. Mais, par dessus tout, cet Etat est susceptible d'évoluer, de changer. Non pas contre la volonté de la majorité, mais avec elle ; donc assez lentement, mais assez sûrement et de façon assez solide pour bâtir un avenir. Vous pouvez exiger de l'Etat qu'il reste digne d'être défendu et vous êtes appelés, en tant que citoyens, à faire en sorte qu'il le reste.

En contrepartie à votre engagement d'officiers, vous pouvez aussi exiger de l'Etat que, dans le cadre de ses possibilités, il crée les conditions favorables à l'accomplissement de votre mission. Autrement dit que cet Etat ne vous contraigne pas à vous engager avec des armes émoussées dans de mauvaises conditions. Quiconque a pu approcher ce

domaine se doit, en tant qu'homme politique, de dire que notre communauté nationale ne remplit ses devoirs à l'égard de ses soldats que d'une façon partiellement insuffisante. Si nous devions aujourd'hui en découvrir sur le plan militaire, nous aurions devant nos yeux l'image grotesque d'un pays riche avec des moyens partiellement dépassés contre des armées de pays pauvres disposant des moyens les plus modernes. Il importe de dire ici très ouvertement que l'une de nos tâches actuelles les plus pressantes consiste à conduire une politique d'armement et d'équipement qui ne vise pas qu'à passer des commandes et à créer des emplois, mais qui cherche avant tout à donner à l'armée les moyens dont elle a besoin pour remplir sa mission. Nous devons tous nous atteler à cette tâche, hommes politiques, citoyens et soldats de ce pays.

Vous avez encore le droit d'attendre de l'Etat une autre prestation essentielle : à savoir que chacun agisse de manière à nous éviter de tomber dans un conflit. Les soldats sont bien placés pour savoir ce qu'est la guerre, pour savoir ce que représenterait une guerre en Europe aujourd'hui. De toutes nos forces, nous avons à nous engager pour l'éviter. Pas plus par sa situation intérieure que sa politique étrangère, la Suisse n'offre prise à une attaque. L'intelligence des gouvernants comme des gouvernés doit tendre à ce qu'il en reste ainsi. Profondément épris de paix, et néanmoins prêts à nous servir de la force, telle doit, à l'avenir aussi, demeurer notre devise.

3. En conclusion

Nous venons de voir ce que l'Etat doit attendre du jeune officier : la préparation de l'instructeur, la force du chef, l'exemple du citoyen. Nous avons reconnu que l'Etat porte une responsabilité à l'égard de ce jeune officier : celle de demeurer digne d'être défendu, de lui fournir les moyens modernes de remplir sa mission, de demeurer attaché profondément à l'idéal de paix.

Nul ne prétend que ces buts sont présentement totalement atteints. Mais chacun, c'est ma conviction, est conscient que c'est en s'attachant à la poursuite de ces objectifs que nous avons le plus de chances d'éviter d'être secoués par les crises qui agitent le monde.

Je voudrais vous remercier tous, vous qui participez non seulement en paroles mais en actes à la poursuite de ce but. Je remercie les parents

qui ont permis à leurs fils d'accomplir cette école. Je remercie les instructeurs de l'école d'officiers pour leur engagement. Et je vous remercie, vous, les jeunes officiers, pour ce que vous avez accompli et pour ce que vous accomplirez encore avec, à l'esprit, cette seule attitude et ce seul mot d'ordre: servir le pays et ceux qui y vivent.

H. J. H.

*Le danger des guerres régionales est plus grand
que celui de guerres mondiales.*

HENRY KISSINGER